

LE BICE, UN RESEAU DE MEMBRES

Les organisations membres du BICE portent son projet, que ce soit à travers les programmes mis en œuvre sur le terrain, les initiatives de plaidoyer et formation ou la réflexion sur l'enfance.

A fin 2012, le BICE compte ainsi 51 organisations membres réparties dans le monde entier, engagées ensemble pour promouvoir les droits et la dignité des enfants. Un réseau qui comprend à la fois de grandes institutions internationales et des plus petites structures locales, mais dynamiques et bien ancrées sur leur territoire.

Parmi les initiatives du réseau du BICE en 2012, à noter la signature d'un accord de coopération au Chili avec dix organisations d'inspiration chrétienne pour former la *Mesa Interinstitucional Pro BICE-Chile* (table ronde institutionnelle pro BICE Chili). Ce nouveau réseau national traduit la volonté de tous ses membres de promouvoir les droits des enfants au niveau national. Soulignons que plus de 60 000 enfants sont accompagnés dans les programmes développés par les organisations signataires de ce partenariat au Chili.



Bureau International Catholique de l'Enfance

70, Boulevard de Magenta
75010 Paris

Tél. : + 33 (1) 53 35 01 00

E-mail : bice.paris@bice.org

www.bice.org



© T. Louapre - BICE

DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION

Yves Marie-Lanoë, Président du BICE

Trois faits marquants méritent d'être soulignés au titre de 2012.

LA NOUVELLE IMPULSION DONNÉE AU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DU BICE

Le développement du BICE «...réseau mondial d'organisations engagées pour la dignité et les droits de l'enfant et plate-forme de concertation pour la recherche et l'action» (Art 4§2 des statuts) passe par le développement de son réseau de membres. C'est pourquoi, fin 2012, notre Conseil d'administration a décidé d'inciter systématiquement les partenaires de nos programmes à adhérer au BICE. Cette décision ouvre des perspectives de développement de notre réseau en y intégrant de nombreux partenaires dont certains partagent depuis des années notre vision et notre action pour l'enfance. Le projet associatif du BICE et ses missions sociales vont s'en trouver renforcés,

LA CONSOLIDATION DU PROCESSUS D'AUTONOMISATION EN AFRIQUE

En 2012, les quatre antennes du BICE en Afrique (Côte d'Ivoire, Mali, RD Congo et Togo) sont devenues des organisations nationales de droit local et ont signé des conventions de partenariat avec le BICE qui définissent la façon de mettre en œuvre nos programmes dans la région. C'est un changement complet d'approche qui implique une responsabilisation beaucoup plus importante des acteurs locaux. La formation des équipes à la gestion de projet et à la recherche de financements, comme l'appui aux conseils d'administration, désormais responsables de ces entités, constituent des enjeux cruciaux pour la réussite de ces nouvelles

entités. Saluons aussi le courage des équipes du Bureau national catholique de l'enfance du Mali, de Dignité et droits pour les enfants en Côte d'Ivoire et de notre réseau d'organisations membres à l'est de la République démocratique du Congo qui ont poursuivi leur action auprès des enfants dans les contextes extrêmement difficiles que l'on sait.

LE LANCEMENT DU PROGRAMME « ENFANCE SANS BARREAUX »

Le renforcement des interactions entre les missions sociales du BICE s'est concrétisé par le lancement du programme triennal 2012-2015 « Enfance sans barreaux », porté par dix organisations partenaires d'Afrique et d'Amérique latine (Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Équateur, Guatemala, Mali, Pérou, Togo et RD Congo). L'objectif de ce programme est de promouvoir la protection des droits des enfants en conflit avec la loi, la justice restaurative et la réinsertion socio-éducative des jeunes. Cette approche programme a en outre été l'occasion d'unifier nos procédures administratives, financières et de contrôle des projets, contribuant ainsi à renforcer la sécurisation des financements mis en œuvre.

À toutes et à tous, merci de votre fidèle soutien qui nous permet de continuer à agir au service des enfants.

Yves Marie-Lanoë
a terminé son mandat de président du BICE
le 24 juin 2013.

LES PROJETS ET PROGRAMMES DU BICE DANS LE MONDE

En 2012, le BICE est intervenu dans 23 pays répartis sur 4 continents grâce à des projets concrets qui accompagnent des milliers d'enfants, autour des principales thématiques suivantes : la lutte contre la maltraitance et les abus de tous types, l'amélioration de la prise en charge des enfants en situation de handicap et la promotion de solutions alternatives à l'incarcération pour les enfants privés de liberté. Voici la liste de ces actions :

AFRIQUE	PROJETS	PAYS	NOMBRE D'ENFANTS BÉNÉFICIAIRES PAR AN
	Protection des jeunes filles mères en détresse, victimes de maltraitance et filles migrées	Mali	300 enfants
	Amélioration des conditions de vie des enfants victimes de la crise malienne	Mali	25 000 enfants
	Développement et renforcement des mécanismes communautaires de prévention du phénomène enfants dits de la rue	R.D Congo	500 enfants
	Lutte contre la traite	Togo	1 000 enfants
	Prévention, protection et réhabilitation des filles porte-faix	Togo	100 enfants
	Accompagnement des enfants en situation de handicap	Côte d'Ivoire	100 enfants
	Enfants victimes d'abus, exploitation, violences et maltraitance	Côte d'Ivoire	350 enfants
	Accompagnement et réinsertion des enfants et adolescents en conflit avec la loi	Côte d'Ivoire, Mali, Togo et RDC	1 300 enfants
AMÉRIQUE LATINE	PROJETS	PAYS	NOMBRE D'ENFANTS BÉNÉFICIAIRES PAR AN
	Promotion de la bientraitance et intervention face aux situations de maltraitance et de violence sexuelle	Brésil Bolivie Chili Paraguay Pérou République dominicaine Uruguay	1 200 enfants
	Accompagnement et réinsertion des enfants et adolescents en conflit avec la loi	Brésil Colombie Équateur Guatemala Pérou	700 enfants
	Soutien scolaire et accueil d'enfants en grande vulnérabilité	Argentine	300 enfants
	Prévention de la violence dans les centres éducatifs, dans les familles et dans les communautés	Paraguay	380 enfants
ASIE	PROJETS	PAYS	NOMBRE D'ENFANTS BÉNÉFICIAIRES PAR AN
	Briser le silence sur les abus sexuels	Népal	1 250 enfants
	Prévention des maltraitances et abus et écolarisation informelle	Cambodge	500 enfants
	Droit à une petite enfance digne pour les enfants des travailleuses de la soie	Inde	60 enfants
EUROPE-CEI	PROJETS	PAYS	NOMBRE D'ENFANTS BÉNÉFICIAIRES PAR AN
	Favoriser le développement et l'intégration sociale des enfants en situation de handicap mental	Russie Géorgie Moldavie Kazakhstan	1 500 enfants
	Prévention contre la violence et l'abus sexuel et amélioration des processus psycho-judiciaires	Russie Kazakhstan Moldavie	7 000 enfants
	École des parents	Russie	170 parents

MISSIONS SOCIALES : SUR LE

Maltraitance

↳ ZOOM SUR LE NÉPAL

PROJET : Briser le silence sur les abus sexuels

ACTIVITÉS :

- Assurer l'accueil des enfants et jeunes victimes de violences sexuelles dans des centres d'hébergement temporaires (« Safe Houses »), leur fournir un accompagnement médical, psychologique et judiciaire.
- Améliorer le bien-être des enfants dans les communautés grâce au soutien à l'éducation et à la création d'espaces de socialisation.
- Organiser des actions de prévention des violences sexuelles en direction des enfants, des femmes mais aussi des hommes, pour améliorer leur sensibilisation.



©Durnez-BICE

- Renforcer les mécanismes communautaires de détection des abus et de protection des enfants.

CHIFFRES CLÉS PAR AN : 1 000 enfants de 8 à 15 ans sont accompagnés ou suivis individuellement et 250 enfants et jeunes femmes sont accueillis dans des centres d'hébergement temporaire.

DURÉE DU PROJET : 2011-2013

ORGANISATION PARTENAIRE : AAWAAJ

Promotion de la bientraitance et lutte contre la maltraitance

Un vaste programme est développé depuis 2011 en partenariat avec 21 organisations locales de 15 pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et de la CEI. Il a pour but de mettre en place un système d'intervention qui prenne en compte les ressources communautaires, institutionnelles, familiales et individuelles dans la prévention et l'accompagnement des maltraitances et violences sexuelles subies par des enfants. Il a trois objectifs principaux :

- Prévenir les situations d'abus et accompagner les enfants victimes de violence et d'abus sexuel ;
- Renforcer les capacités des organisations partenaires pour mieux lutter contre ces fléaux ;
- Instituer une politique de protection de l'enfance au sein de toutes les structures partenaires du BICE.

Au cours des 3 ans de mise en œuvre du programme, plus de 20 000 enfants bénéficient directement des actions menées. Elles portent également leur fruit auprès des centaines de familles et communautés locales.

Justice juvénile

Beaucoup d'États ont durci leur politique vis-à-vis des enfants en conflit avec la loi.

En conséquence, des dizaines de milliers d'entre eux sont détenus pour des infractions minimales dans des centres fermés insalubres. La privation de liberté les marginalise et les maintient le plus souvent dans un cycle de délinquance.

Face à ce contexte, le BICE a mis en place le programme interrégional « Enfance sans barreaux » dans neuf pays d'Afrique et d'Amérique latine, en partenariat avec dix organisations locales. Ce programme vise à promouvoir la justice restaurative et à favoriser la réinsertion scolaire, socio-professionnelle et familiale des enfants en conflit avec la loi. Plus de 7 000 enfants bénéficient de ce programme, qui implique aussi 10 000 adultes de leur entourage. Par ailleurs, des campagnes d'information à destination de dizaines de milliers de personnes complètent le dispositif.

Justice

↳ ZOOM SUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PROJET : Enfance sans barreaux

ACTIVITÉS :

- Accueil, réhabilitation physique et psychologique des enfants placés par ordonnance des juges en prison ou en alternative à l'emprisonnement.
- Education de base et initiation professionnelle.
- Réinsertion familiale et scolaire des mineurs libérés et de ceux qui sont en rupture familiale.
- Actions de plaidoyer auprès des institutions de protection de l'enfance et renforcement des capacités d'agents de l'État et des acteurs de la société civile.
- Formation des membres de CLPE (Comités Locaux de Protection de l'Enfance) pour en faire des relais



©A. Leite-BICE

communautaires opérationnels dans les 7 zones d'exécution du projet.

CHIFFRES-CLÉS PAR AN : 800 enfants en conflit avec la loi sont accompagnés et 600 adultes acteurs de la protection de l'enfance (services de police, travailleurs sociaux, comités locaux de protection.)

DURÉE DU PROJET : 2012-2015

ORGANISATION PARTENAIRE : BNCE-RDC

↳ AUTRES MISSIONS

👉 PLAIDOYER ET FORMATION

La représentation permanente du BICE permet de porter la voix des enfants auprès des États et des instances internationales. Ainsi, en 2012, le BICE est intervenu à plusieurs reprises dans les débats à l'ONU, sur des sujets tels que l'engagement contre l'extrême pauvreté, la protection des enfants vivant avec le VIH-SIDA ou encore les droits des enfants de parents incarcérés, par le biais de contributions écrites ou orales. En parallèle, le BICE développe des formations pour renforcer les capacités des travailleurs de

terrain. En 2012, une dizaine de représentants d'organisations partenaires d'Afrique et d'Amérique latine ont bénéficié d'une formation sur l'application des dispositions internationales en matière de justice juvénile. À l'UNESCO, le BICE a par ailleurs pris une part très active à l'organisation de la journée internationale des ONG « Petite enfance, grands enjeux » en avril 2012.

👉 REFLEXION SUR L'ENFANCE

Le BICE a été régulièrement sollicité en 2012 pour dispenser des formations sur la résilience à

l'intention de professionnels de l'enfance et est également intervenu dans le projet de recherche Bamboos sur la résilience de la Fondation OAK.

En partenariat étroit avec l'Institut Catholique de Paris (ICP) s'est tenu un cycle de quatre conférences et un colloque de deux jours en décembre sur le thème « Enfance et quête de sens : regards croisés », dont l'intervention finale a été assurée par le Professeur Marcel Rufo.

Enfants en situation de handicap

À l'échelle mondiale, les disparités de prise en charge des enfants en situation de handicap restent préoccupantes. La plupart de ces enfants n'ont pas accès à des soins adaptés et 90 % d'entre eux ne sont pas scolarisés. Depuis 1995, le BICE agit pour améliorer cette situation. Les actions menées permettent aux enfants concernés d'accéder à des soins, à une éducation spécialisée, à des loisirs et une autonomie la plus grande possible. Les parents y trouvent un appui psychosocial. Le but est de faire évoluer les mentalités et de diffuser de bonnes pratiques d'accompagnement de l'enfant en situation de handicap.

Handicap

ZOOM SUR L'EUROPE DE L'EST-CEI

PROJET: Favoriser le développement et l'intégration sociale des enfants en situation de handicap mental.

PAYS: Russie, Moldavie, Géorgie et Kazakhstan.

ACTIVITÉS:

- Des formations, des ateliers, des visites d'étude et des séminaires permettent de diffuser largement ces méthodes efficaces et respectueuses de chaque enfant. C'est grâce à toutes ces actions de renforcement de capacités des professionnels que par la suite, les enfants sont accompagnés de manière plus individualisée et peuvent progresser à leur rythme.

CHIFFRES-CLÉS PAR AN:

4500 enfants mieux accompagnés. 1200 professionnels, familles et acteurs locaux sensibilisés et formés à l'accompagnement adéquat des enfants avec un handicap.

DURÉE DU PROJET: 2011-2013

ORGANISATIONS PARTENAIRES:

Russie : Centre de pédagogie curative (CCP) à Moscou, à Krasnoyarsk et à Orenburg, Malenkaya Strana, Avril, Perspektivy, Valeocentre - Moldavie : Voinicel - Géorgie : Rhean Union - Kazakhstan : Kenes



©Thomas Loupre-BICE

CHIFFRES-CLÉS 2012

➔ PLUS DE **45 000** ENFANTS accompagnés dans le cadre de projets de terrain du BICE en 2012 sur 4 continents.

➔ **23** PAYS D'INTERVENTION ET **51** ORGANISATIONS INTERNATIONALES membres du réseau BICE.

➔ **65** ANS D'EXISTENCE au service des enfants vulnérables.

Éducation

ZOOM SUR LE PARAGUAY

PROJET: Droit à une vie sans violence.

ACTIVITÉS:

- Renforcement scolaire et suivi académique, en collaboration avec les institutions scolaires.
- Atelier de formation pour les pères/mères sur les droits de l'enfant et sur la violence infantile.
- Formation, organisation et accompagnement de groupes de parents et de groupes d'enfants et adolescent(e)s travailleurs en situation de rue, qui deviennent promoteurs de changement.
- Campagnes d'information sur les droits de l'enfant.



©Silvia Vindictorio-BICE

CHIFFRES-CLÉS PAR AN:

400 enfants et adolescent(e)s en grande vulnérabilité, qui bénéficient d'un accueil et d'un suivi individualisés.

DURÉE DU PROJET: 2012-2013

ORGANISATION PARTENAIRE: Association Callescucla

Droit à l'éducation

Des millions d'enfants ne vont pas à l'école, ne fréquentent aucun centre éducatif ou de rattrapage scolaire. La lutte contre l'abandon en cours de scolarisation reste en outre un défi majeur. Même lorsque l'école est gratuite, certaines familles n'ont pas les moyens de payer le matériel nécessaire. Pour d'autres, un enfant scolarisé représente un important manque à gagner car il ne travaille pas.

Les actions du BICE en Afrique et en Amérique latine ont notamment pour objectif d'aider les enfants à quitter la rue. Pour y parvenir, il faut offrir aux enfants de véritables appuis à leur scolarisation ou à leur formation professionnelle. Par ailleurs un travail de sensibilisation sur l'importance de l'éducation est mené dans les familles et les communautés.

COMITÉ DE LA CHARTE

Le Comité de la Charte du « don en confiance » est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et des fondations faisant appel à la générosité publique. Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de gestion. A ce jour, 79 associations en France sont agréées par le Comité de la Charte. L'agrément initial du BICE en 2008 a été renouvelé officiellement en 2011. Confiance et transparence sont deux raisons supplémentaires de soutenir nos actions.



Le BICE est agréé par le Comité de la Charte

SENSIBILISATION DU PUBLIC

En France, deux manifestations ont été organisées en 2012 pour accroître la sensibilisation du public aux droits de l'enfant :

- Le Festival de films documentaires « Enfances dans le Monde » : pour sa 2^{ème} édition, ce festival a proposé 12 projections sur 2 jours (19 et 20 novembre 2012) avec une table ronde sur l'intégration des enfants roms et migrants et une sur les enfants victimes des conflits armés.
- La Journée de prière et d'action pour l'enfance : il s'agit d'un mouvement œcuménique et

complémentaire de la Journée mondiale des droits de l'enfant le 20 novembre. Les intentions de prières recueillies ont été confiées lors d'une messe suivie d'une conférence sur les enfants victimes de violences.

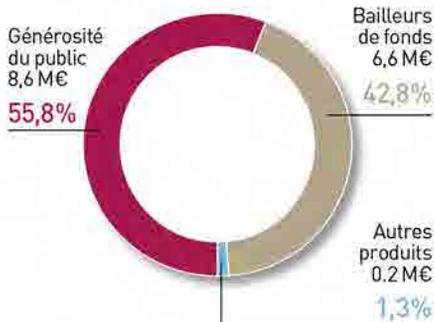
POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANT

La Politique de Protection de l'Enfant du BICE (PPEB) est devenue une mission sociale à part entière en 2012. Cette démarche s'inscrit dans notre conviction que la PPEB doit aller au-delà

des réponses juridiques et de réhabilitation des victimes et ainsi promouvoir, en même temps, une culture de bienveillance. En 2012, les équipes du BICE en charge de la coordination des projets et programmes ont reçu une formation spécifique afin de pouvoir ensuite mieux épauler les organisations partenaires sur le terrain à instaurer à leur tour une politique de protection de l'enfant en leur sein. Par la suite, des outils spécifiques à disposition des partenaires et membres ont été élaborés.

Les ressources du BICE et leur emploi

RESSOURCES CUMULÉES 2010-2012



Entretien avec Christian de Castellux, Trésorier du BICE

Comment est financé le BICE ?

Le financement des activités du BICE est exclusivement assuré par l'appel à la générosité du public et les subventions accordées par des institutions privées ou publiques (bailleurs de fonds) à ses programmes sur le terrain. Le BICE ne reçoit par ailleurs aucune aide publique pour le financement de ses frais de fonctionnement.

Pourquoi ce mode de financement ?

Ce mode de financement garantit l'indépendance du BICE. Il lui permet de ne pas déterminer ses programmes en fonction d'orientations dictées par les gouvernements ou par l'urgence, mais bien en considérant les besoins les plus vitaux pour la défense des droits des enfants et en accompagnant sur le long terme les organisations chargées de ces programmes sur le terrain.

Qu'est-ce que les bailleurs de fonds et la générosité du public financent respectivement ?

Les bailleurs de fonds financent principalement les frais de mise en œuvre des projets

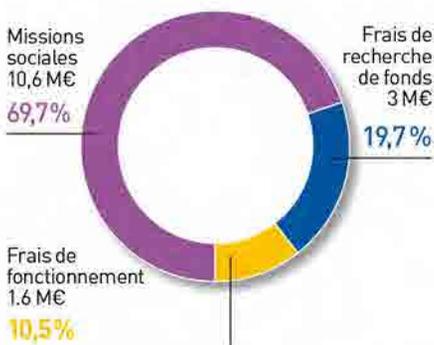
auprès des enfants, mais seulement très marginalement leurs coûts de conception, suivi, contrôle et évaluation par les équipes du BICE regroupées à Bruxelles. Ces derniers (frais salariaux et de fonctionnement) sont ainsi essentiellement couverts par la générosité du public.

Celle-ci finance également les autres missions sociales du BICE : la réflexion sur l'enfance, le plaidoyer auprès des organisations internationales (ONU à Genève, Unesco à Paris...) ou nationales, la formation à la défense des droits de l'enfant, l'animation du réseau des organisations membres du BICE qui assurent la promotion de ces droits dans les différentes régions du monde, et la sensibilisation du public.

Toutes ces missions ne bénéficient pratiquement d'aucun financement institutionnel public ou privé, alors même qu'elles donnent tout leur sens et toute leur portée aux actions de terrain en contribuant sur le long terme à une amélioration des politiques publiques en faveur des enfants.

La générosité du public nous permet enfin de financer les frais généraux, la communication et les dépenses de recherche de fonds.

EMPLOIS CUMULÉS 2010-2012



Les Comptes annuels de l'exercice 2012

Les comptes annuels de l'exercice 2012, le rapport moral, le rapport financier et le rapport du Commissaire aux Comptes sont disponibles sur simple demande adressée au siège social. Ils peuvent être consultés et téléchargés sur notre site internet www.bice.org

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Établi en conformité avec le règlement 2008-12 du Comité de la réglementation comptable, il présente de manière analytique les ressources du BICE selon leur origine et les emplois selon leur destination (missions sociales et statu-

taires, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement). Il présente également de manière distincte les ressources issues de la générosité du public et l'emploi qui en est fait.

Les éléments clés du Compte d'Emploi des Ressources du BICE sont les suivants :

Année 2012	milliers €	%
Produits de la générosité du public	2.868	60,6 %
Subventions aux projets et autres produits y compris reprise des fonds dédiés	1.862	39,4 %
Total ressources	4.730	100 %
Missions sociales, y compris dotation aux fonds dédiés	3.209	67,9 %
Frais de recherche de fonds	951	20,1 %
Frais de fonctionnement	446	9,4 %
Total emplois	4.606	97,4 %
Résultat	124	2,6 %

Les chiffres de l'année 2012 sont conformes, avec quelques écarts mineurs, au modèle économique du BICE qui affecte environ 70% de ses recettes à l'accomplissement de ses missions sociales.

Le résultat du BICE pour l'exercice 2012 ressort en excédent de 124 K€ contre un déficit de 57 K€ en 2011, du fait principalement de :

- Une collecte de 2.518 K€, en très légère progression (1%). Cette légère progression, conjuguée avec une diminution des coûts, a généré des ressources nettes en hausse de près de 6%.
- Un niveau élevé de legs et donations (350 K€).
- L'achèvement des opérations de restructuration de nos projets en Afrique, qui ont sensiblement moins pesé sur les comptes qu'au cours des deux années précédentes.

L'année 2012 a été marquée par :

- la réorganisation de nos missions sociales. Une Direction des Programmes a été mise en place, tournée vers la gestion de programmes (communs à plusieurs pays et régions) réalisés par nos membres et partenaires, vers l'animation et le développement du réseau des membres et la sensibilisation de ces acteurs aux politiques de protection de l'enfance.
- Les « missions sociales » du BICE, conformément au plan stratégique, comprennent maintenant le soutien aux actions sur le terrain, le plaidoyer et la recherche, mais aussi la sensibilisation du public et la promotion des politiques de protection de l'enfance. Ces différentes missions permettent l'animation de notre réseau de membres et partenaires qui accomplissent, avec l'appui technique du

BICE et le soutien financier de ses bailleurs de fonds, les missions sur le terrain.

Comme il était anticipé l'an dernier, la transition vers de nouveaux programmes communs à plusieurs pays s'est toutefois traduite par une diminution temporaire de nos missions sur le terrain, accentuée par l'attentisme de nos bailleurs de fonds pour l'Afrique qui se sont limités au financement de la fin de nos projets.

Cette diminution a été en outre aggravée par les restrictions budgétaires de certains bailleurs de fonds publics en raison de la situation de crise économique, qui ont conduit à reporter le financement attendu de certaines phases d'un de nos principaux programmes en cours (Enfance sans Barreaux).

Dans ce contexte, le niveau global des financements accordés à la réalisation des missions de terrain du BICE et de ses partenaires est en 2012 très inférieur à sa capacité, et d'importants efforts sont faits pour sensibiliser les bailleurs de fonds aux programmes que le BICE entend continuer à mettre en œuvre sur le terrain.

L'UTILISATION DES RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Conformément au modèle économique, les ressources provenant de la générosité du public (2.868 K€, soit 3.026 K€ en incluant les ressources non utilisées des années antérieures) ont été utilisées en 2012 :

- Pour 56% (1.709 K€) à l'accomplissement des missions sociales: encadrement des projets de terrain et animation du réseau des membres (62%), réflexion, plaidoyer et sensibilisation du public, formation (38%). La générosité de nos donateurs couvre ainsi 53% du coût total des missions sociales, les frais de mise en œuvre localement étant essentiellement financés par les bailleurs de fonds.
- Pour 33% (951 K€) au financement des frais de recherche de fonds et d'information de nos donateurs.
- Pour 13% à la couverture des frais de fonctionnement.

LE BILAN

Le bilan du Bice au 31 décembre 2012 se résume comme suit, en milliers d'euros

ACTIF	31 12 2012	31 12 2011	PASSIF	31 12 2012	31 12 2011
Actif immobilisé net	106	104	Fonds propres	810	686
Créances diverses	157	136	Fonds dédiés	631	912
Disponibilités	1.476	1.907	Dettes diverses	298	549
TOTAL	1.739	2.147	TOTAL	1.739	2.147

Les fonds propres augmentent du seul effet de l'excédent de l'exercice (124 K€)
Les disponibilités nettes de fonds dédiés représentent 845 K€